

L'augmentation «artificielle» de 10% des tarifs de l'électricité est «complètement injustifiée», selon Nicolas Meilhan, expert en énergie

écrit par Monique B | 21 juillet 2023



La ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher visite la centrale hydroélectrique EDF Grand'Maison à Vaujany, le 26 juin 2023. (Photo : JEFF PACHOUD/AFP via Getty Images)



La ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher visite la centrale hydroélectrique EDF Grand'Maison à Vaujany, le 26 juin 2023. (Photo : JEFF PACHOUD/AFP via Getty Images)

Dès le 1er août, les Français vont être confrontés à une hausse des tarifs de l'électricité de 10%. Cela est une conséquence de la fin progressive du bouclier tarifaire, qui ne va désormais soutenir les ménages qu'à hauteur de 37%, contre 43% actuellement. Nicolas Meilhan, expert en énergie, explique que cette hausse de l'électricité est « complètement injustifiée ».

[Une nouvelle augmentation du prix de l'électricité de 10%](#) est prévue au 1er août, ainsi que l'ont annoncé ce mardi 18 juillet les ministères de l'Économie et de la Transition énergétique. Cette hausse va concerner l'ensemble des ménages ainsi que les toutes petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME), ont-ils signifié.

Un « retour à la normale », malgré les prix élevés de l'énergie ?

Concrètement, un ménage qui se chauffe à l'électricité devrait donc connaître une augmentation moyenne de 160€ par an, d'après le gouvernement. D'après les estimations de la

Commission de régulation de l'énergie (CRE), sans le bouclier tarifaire, les prix de l'électricité auraient connu un bond de 35% en 2022 et de 100% en 2023. En raison de cette inflation, la CRE proposait donc une augmentation de 74,5%. Mais le gouvernement a préféré « s'écarter » de cette proposition en optant pour une hausse moins élevée, en l'occurrence de 10%, afin de « continuer à assurer la protection des consommateurs » par le biais du bouclier tarifaire.

Le gouvernement mentionne encore que l'on se trouve dans une phase de « retour à la normale », et ce malgré les prix élevés de l'énergie. Une source gouvernementale a cependant indiqué qu'une prochaine révision interviendra le 1er février 2024, ce qui signifie que cette hausse n'est pas la dernière, la précédente, de 15%, avait eu lieu le 1er février dernier.

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire avait assuré fin avril que cette sortie du bouclier tarifaire sur l'électricité, ainsi que sur le gaz, devait se faire avant le début de l'année 2025 et serait progressive. Le ministre délégué aux Comptes publics [Gabriel Attal](#) l'a également rappelé le 13 juillet dernier, précisant qu'un « effort global » serait demandé à « tous les Français ».

□ *Augmentation de 10 % des tarifs d'électricité au 1er août*
□□

□ *Nicolas Meilhan (Expert énergie) : « L'ARENH n'a pas fonctionné, 125 sangsues se nourrissent sur le dos d'EDF, qui n'ont pas investi 1 euro pour produire de l'électricité, il est temps de mettre fin à cette folie »...*
pic.twitter.com/56ifgSXtdN

– Fred Marseille (@Fred_Marseille) [July 18, 2023](#)

Le coût de production de l'électricité n'a pas augmenté depuis 20 ans

Nicolas Meilhan, ingénieur sur les sujets du transport et de l'énergie et conférencier, a dénoncé cette augmentation sur CNews ce 18 juillet. « Tous les six mois vous avez la CRE qui fait un calcul ubuesque, pour calculer un prix artificiel de l'électricité, lié à notre présence dans le marché européen de l'électricité », a-t-il déclaré.

La CRE va donc dire que le prix « aurait dû augmenter de 75% », alors que le coût de production de l'électricité n'a pas augmenté depuis 20 ans, « donc ces hausses de l'électricité sont complètement injustifiées », explique-t-il encore. Selon lui, cela « n'est lié qu'au mécanisme de l'Arenh (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique ndlr), qui a été mis en place pour faire plaisir à l'Allemagne et à la commission européenne, et pour saboter EDF ».

« Nous avons aujourd'hui 125 sangsues qui se nourrissent sur le dos d'EDF »

Nicolas Meilhan a encore précisé que ces hausses vont toucher « tous ceux qui ont été épargnés jusque-là », à savoir les TPE qui sont raccordées à un compteur d'une puissance jusqu'à 36 kilovoltampères.

« L'Arenh, l'ouverture de la concurrence n'a pas fonctionné, nous avons aujourd'hui 125 sangsues qui se nourrissent sur le dos d'EDF, qui n'ont pas investi 1€ pour produire de l'électricité, il est temps de mettre fin à cette folie et de revenir à la situation d'avant », a martelé l'expert en énergie, signifiant que le coût de production de l'électricité en France est de 60€ le mégawattheure, et « depuis 40 ans ça n'a pas augmenté ».

Il a encore indiqué avoir proposé début juin une « solution »

consistant pour Bruno Le Maire à signer un décret afin de « suspendre l'Arenh ». Cela est « prévu dans la loi » et permettra de revenir à l'état d'avant, lorsque EDF vendait son électricité régulée et avait son monopole, a-t-il conclu.

Emmanuelle Bourdy

https://www.epochtimes.fr/laugmentation-artificielle-de-10-des-tarifs-de-lelectricite-est-completement-injustifiee-selon-nicolas-meilhan-expert-en-energie-2373498.html?utm_medium=email&utm_campaign=daily&utm_source=dailymail